



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°5 du 1er février 2018

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
arrêté du 10-1-2018 (NOR : ESRS1800010A)

Personnels

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

Inscription à des tableaux d'avancement
arrêté du 14-12-2017 (NOR : MENI1800021A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Grenoble
arrêté du 3-1-2018 (NOR : ESRH1800007A)

Conseils, commissions, comités

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'université de Toulon
arrêté du 3-1-2018 (NOR : ESRH18000008A)

Conseils, comités, commissions

Nomination à la commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies
arrêté du 9-1-2018 (NOR : ESRR18000009A)

Conseils, comités, commissions

Nomination à des sections et à une commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique
arrêté du 11-1-2018 (NOR : ESRR1800011A)

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres de la commission consultative instituée au titre de l'article 9 du décret n° 89-833 du 9 novembre 1989 modifié relatif au statut particulier des inspecteurs généraux de l'éducation nationale :
modification
arrêté du 12-1-2018 (NOR : MENI1800022A)

Nomination

Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure en informatique, automatique, énergétique et électronique de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
arrêté du 2-1-2018 (NOR : ESRS1800006A)

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

NOR : ESRS1800010A

arrêté du 10-1-2018

MESRI - DGESIP A1-5

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 732-1, L. 732-2 et R. 732-1 à D. 732-4 ; avis du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé du 12-12-2017

Article 1 - Les établissements d'enseignement supérieur privés dont les noms figurent en annexe du présent arrêté obtiennent la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général à compter de la date de publication du présent arrêté, jusqu'aux dates indiquées.

Article 2 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 10 janvier 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe

Établissements bénéficiant du renouvellement de la qualification d'EESPIG	jusqu'au
École d'ingénieurs généraliste-la Rochelle (EIGSI)_site de La Rochelle	31/12/2021
École supérieure de chimie organique et Minérale (ESCOM)	31/12/2024
École supérieure d'ingénieurs travaux de construction (ESITC Metz)	31/12/2022
Yncréa Méditerranée	31/12/2022
Établissements bénéficiant de la qualification d'EESPIG	jusqu'au
École supérieure d'ingénierie Léonard de Vinci (ESILV)	31/12/2019
École de management Léonard de Vinci (EMLV)	31/12/2019

Personnels

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

Inscription à des tableaux d'avancement

NOR : MENI1800021A
arrêté du 14-12-2017
MEN - MESRI - BGIG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 14 décembre 2017, sont inscrits au tableau d'avancement établi au titre de l'année 2018 pour l'accès au grade d'inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe, les inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe, dont les noms suivent :

- *par ordre de mérite sur la liste principale :*

Philippe Sultan
Astrid Kretchner
Brigitte Bruschini
Stéphane Kesler
Maryelle Girardey-Maillard
Stéphane Elshoud
Amine Amar
Didier Lacroix
Marie-Claude Franchi

- *par ordre de mérite sur la liste complémentaire :*

François Paquis
Armand Renucci

- *par ordre de mérite en service détaché :*

Bénédicte Durand
Amaury Fléges

Sont inscrits au tableau d'avancement établi au titre de l'année 2018 pour l'accès à l'échelon spécial de la première classe les inspecteurs généraux de l'administration de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe, dont les noms suivent :

- *par ordre de mérite sur la liste principale :*

Sonia Dubourg-Lavroff
Philippe Perrey
Marc Rolland
Evelyne Liouville
Jean-Pascal Bonhotal

- *sur la liste complémentaire :*

Françoise Boutet-Waïss

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Grenoble

NOR : ESRH1800007A

arrêté du 3-1-2018

MESRI - DGRH C1-2

Vu Code de l'éducation, notamment article L. 953-6 ; décret n° 99-272 du 6-4-1999 modifié ; avis du comité technique de l'Institut polytechnique de Grenoble du 10-7-2017

Article 1 - Le mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Grenoble est prorogé jusqu'au 4 février 2019.

Article 2 - L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 3 janvier 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Conseils, commissions, comités

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'université de Toulon

NOR : ESRH18000008A

arrêté du 3-1-2018

MESRI - DGRH C1-2

Vu Code de l'éducation, notamment son article L. 953-6 ; décret n° 99-272 du 6-4-1999 modifié ; avis du comité technique de l'université de Toulon du 5-12-2017,

Article 1 - Le mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'université de Toulon est prorogé jusqu'au 15 février 2019.

Article 2 - Le président de l'université de Toulon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 3 janvier 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination à la commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies

NOR : ESRR18000009A
arrêté du 9-1-2018
MESRI - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 9 janvier 2018, sont nommés membres de la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies :

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur : Monsieur Emmanuel Ducrocq, en remplacement de Éric Affolter ; suppléant : Remy Sanchez, en remplacement de Vincent Quintin.

En qualité de personnalités qualifiées :

- Monsieur Dominique Lefavre ;
- Jean-Jacques Liodenot ;
- Serge Mabeau ;
- Françoise Ouarne ;
- Hervé Pichon ;
- Jean-Marc Popot.

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination à des sections et à une commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1800011A
arrêté du 11-1-2018
MESRI - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 11 janvier 2018, sont nommés membres des sections du Comité national de la recherche scientifique :

Section 25

Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie :

- Nathalie Mandairon, en remplacement de Claire Wyart, démissionnaire.

Section 26

Cerveau, cognition, comportement

- Séverine Casalis, en remplacement de Madame Pascale Colé, démissionnaire.

Section 33

Mondes modernes et contemporains

- Annick Lempérière, en remplacement de Romain Huret, démissionnaire.

Maguy Jaber est nommée membre de la commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique 53 « méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques », en remplacement de Ludovic Jullien, démissionnaire.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres de la commission consultative instituée au titre de l'article 9 du décret n° 89-833 du 9 novembre 1989 modifié relatif au statut particulier des inspecteurs généraux de l'éducation nationale : modification

NOR : MENI1800022A

arrêté du 12-1-2018

MEN - MESRI - BGIG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 12 janvier 2018, sont modifiées ainsi qu'il suit les dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2016 portant désignation des membres de la commission consultative instituée au titre de l'article 9 du décret n° 89-833 du 9 novembre 1989 modifié relatif au statut particulier des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, en ce qu'elles concernent :

Les représentants des sept inspecteurs généraux de l'éducation nationale :

- Véronique Eloi-Roux en remplacement de Monsieur Claude Bisson-Vaivre ;
- Marie-Hélène Leloup en remplacement de Viviane Bouysse.

Les représentants des sept directeurs de l'administration centrale ou des établissements publics sous tutelle :

- Marie-Anne Lévêque, secrétaire générale du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en remplacement de Monsieur Frédéric Guin ;
- Édouard Geffray, directeur général des ressources humaines, en remplacement de Alberto Lopez ;
- Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire, en remplacement de Florence Robine ;
- Monsieur Michel Reverchon-Billot, directeur général du Cned, en remplacement de Jean-Marc Merriaux.

Les représentants des sept professeurs des universités :

- Fabienne d'Arripe-Longueville, en remplacement de Françoise Corbineau ;
- Jean-Marc Berroir, en remplacement de Monsieur Claude Fabre ;
- Marc-André Selosse, en remplacement de Jean-Didier Lecaillon ;
- Aline Scouarnec, en remplacement de Marie-Christine Lemardeley.

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure en informatique, automatique, énergétique et électronique de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

NOR : ESRS1800006A

arrêté du 2-1-2018

MESRI - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 2 janvier 2018, Monsieur Daniel Coutellier, professeur des universités, est nommé administrateur provisoire de l'École nationale supérieure en informatique, automatique, énergétique et électronique de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, à compter du 10 avril 2018.